

Le Beausset

Mag'

Juillet > Août > Sept 2019



PATRICK
FIOR I

> En concert au Beausset
Le Dimanche 21 Juillet



#MaCommuneJyTiens



LES MAIRES DE FRANCE

> Point d'étape
du mandat municipal





Chères Beaussétanes, chers Beaussétans,

L'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalités a décidé une campagne de communication imaginée comme un appel à reconnaître les bienfaits de la commune,

1^{er} échelon de la démocratie et ...

Je cite volontiers François Baroin, Président des Maires de France et André Laignel, 1^{er} vice-président.

« Nous disons que les communes sont des acteurs irremplaçables dans le quotidien des français. Nous disons qu'elles garantissent la continuité et l'efficacité des services publics, qu'elles tissent et retiennent les fils du lien social. Nous disons qu'elles sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité et de toutes les politiques publiques qui font la richesse de la démocratie de proximité.

Nous avons lancé cette campagne inédite de sensibilisation pour mettre en pleine lumière les réalisations, les innovations mais aussi l'engagement des maires et de leurs équipes. Car souvent, le maire est à la fois le 1^{er} recours et le dernier espoir pour nombre de nos concitoyens. « A l'heure de la disparition et du regroupement des tribunaux, des hôpitaux...

et de nombre de services publics, n'oublions pas le rôle majeur de la commune ! La commune agit pour le bien commun et nous allons retracer brièvement dans ces pages la route suivie par LE BEAUSSET depuis 5 ans que j'ai la charge et l'honneur de l'administrer avec mon équipe municipale.

Par ailleurs vous retrouverez l'agenda des manifestations estivales et un peu de ce qui a animé les mois précédents.

A tous, beaussétans et touristes qui nous visiteront cet été, je souhaite de passer de bons moments et belles vacances au Beausset.

Votre Maire,
Georges Ferrero
1^{er} vice-président de la Communauté
d'Agglomération Sud Sainte-Baume

Le Beausset Mag'

Sommaire

Edito	2
Devoir de mémoire	3
Vie pratique	4, 5
Retour en images	6, 7
Point d'étape du mandat municipal	8, 14
Tribunes libres – essor économique	15
Etat-Civil	16
Agenda	17, 18, 19

- Directeur de la publication :
M. Le Maire, Georges Ferrero
- Rédaction : Cabinet du Maire
et Service Communication
- Photos : collaboration bénévole
de Jacky Laurent, Thierry Gueirard
et des associations
- Conception graphique et réalisation :
SIRA - 04 94 74 00 09
- Dépôt légal : à parution
- Ne pas jeter sur la voie publique

Cérémonies – Vie Patriotique

Cérémonies patriotiques auxquelles ont participé Monsieur le Maire et son Conseil municipal :

Dimanche 28 avril 2019 : Journée nationale des déportés organisée par le Souvenir français

Mercredi 8 mai 2019 : célébration de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Mardi 14 mai 2019 : Cérémonie en hommage aux militaires tués au Burkina Faso avec l'Amicale des marins du Beausset et les autres associations patriotiques Beaussetanes

Jedi 13 juin 2019 : hommage aux morts pour la France en Indochine

Cérémonies patriotiques à venir :

Mardi 18 juin 2019 : commémoration de l'Appel historique du Général de Gaulle le 18 juin 1940

Dimanche 14 juillet 2019 : fête nationale du 14 juillet

Mardi 20 août 2019 : cérémonie en mémoire du chasseur Antoine SIMONI et cérémonie de la libération du Beausset le dimanche 20 août 1944



La Banque centrale européenne (BCE) a mis en circulation le 28 mai 2019 les nouveaux billets de 100 et 200 euros. Après les coupures de 5, 10, 20 et 50 euros, les billets de 100 et 200 euros sont les dernières coupures de la série « Europe », qui sera ainsi complète. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros sont dotés de nouveaux signes de sécurité innovants. Comme pour les autres coupures, il est très facile de vérifier les nouveaux billets grâce à la méthode « toucher, regarder et incliner ». En haut de la bande argentée, un hologramme satellite montre de petits symboles de l'euro (€) gravitant autour du nombre et devenant plus clairs sous une lumière directe. La bande argentée contient également le portrait d'Europe, le motif

architectural et un symbole de l'euro (€) de grande taille. Les nouveaux billets de 100 et 200 euros incorporent en outre un nombre émeraude perfectionné. À la différence du nombre émeraude déjà présent sur toutes les autres coupures de la série « Europe », cette version perfectionnée montre des symboles de l'euro(€) dans les chiffres indiquant la valeur. Outre les signes de sécurité visibles à l'œil nu, les billets en euros renferment également des signes lisibles par les machines. Ces derniers ont été améliorés sur les coupures de 100 et 200 euros, alors que de nouveaux signes de sécurité y ont été ajoutés pour permettre un traitement et une authentification rapides.



Déchèterie

La déchèterie intercommunale du Beausset

La carte d'accès à la déchèterie du Beausset n'est plus obligatoire pour les particuliers. Munissez-vous simplement d'un justificatif de domicile pour profiter de ce service intercommunal.

Déchèterie Intercommunale du Beausset (Gérée par la Communauté d'agglomérations Sud-Sainte-Baume)

RN 8 - 83330 Le Beausset - Tél : 04 94 98 77 27
Du lundi au samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h.
Le dimanche : de 8h à 12h.

Profitez également du Service de collecte des encombrants (Réservé aux particuliers) !

Ramassage Tous les lundis sur rendez-vous

N° VERT : 0 800 805 500 (appel gratuit depuis un poste fixe)
ou Email : lacollecoteavotreservice@bronzo.fr



Permanence du conciliateur de justice

Tous les 15 jours, le 1er mercredi de chaque mois après-midi pour les nouvelles demandes et le 3ème mercredi de chaque mois après-midi pour les dossiers en cours. Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'accueil de la mairie.

Permanence avocat

Rendez-vous les vendredis après-midi aux dates suivantes pour l'année 2019 : 15 mars, 17 mai, 21 juin, 20 septembre, 18 octobre, 15 novembre, 20 décembre 2019, de 13 h 30 à 16 h. Pour prendre rendez-vous, s'adresser à l'accueil de la mairie

Tél. : 04 94 98 55 75
accueil@ville-lebeausset.fr



Don du sang

Les prochaines collectes de sang de l'Amicale des Donneurs de Sang auront lieu :

Lundi 24 juin de 15h00 à 19h30, Espace Mistral

Lundi 19 août de 15h00 à 19h30, Espace Azur

Donner son sang est un geste simple, gratuit et solidaire. Mobilisons-nous !

06 17 71 58 35

Réception des nouveaux arrivants

Vous vous êtes récemment installés sur la commune du Beausset ?

Une réception sera donnée en votre honneur mardi 25 juin 2019 à 18h30 à l'espace Azur (Esplanade Charles de Gaulle) suivie d'un apéritif convivial. Les personnes installées sur la commune depuis décembre 2018 recevront par voie postale une invitation personnelle en mai prochain.

Si ce n'est pas le cas, les nouveaux habitants pourront se signaler auprès de la Maison du Tourisme : 04 94 90 55 10



BOZ Beausset
Georges Ferrero, maire du Beausset et son Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la réception des nouveaux arrivants mardi 25 juin 2019 à 18h30 à l'espace Azur (Esplanade Charles de Gaulle).
La réception se clôturera autour d'un apéritif convivial.

Ce qu'il faut savoir sur le moustique



Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*, qui a la particularité de piquer surtout pendant la journée. Il est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique « tigre » est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Toutefois, il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.

Comment pourrait survenir une épidémie de chikungunya, de dengue et/ou de zika en métropole et comment la prévenir ?

Présent depuis des années en Asie, en Afrique, en Amérique et dans l'océan Indien, ce moustique vecteur de maladies s'est installé, depuis 2004, dans plusieurs départements de métropole¹.

À l'occasion d'un voyage dans un pays où l'une de ces trois maladies circule, une personne se fait piquer par un moustique infecté par le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika. À son retour en métropole, si un moustique *Aedes albopictus* sain pique cette personne malade, il s'infecte. Ce moustique peut alors transmettre

le virus de la dengue, du chikungunya ou du zika à une autre personne saine en la piquant. Le virus se propage de cette manière à d'autres personnes.

Je suis particulièrement vigilant si je reviens d'une zone tropicale : je consulte un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées (pour le zika).

Comment se protéger des piqûres ?

- ✓ J'applique sur ma peau des produits anti-moustiques, surtout la journée².
- ✓ Je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien avant toute utilisation, surtout en ce qui concerne les enfants et les femmes enceintes.
- ✓ Je porte des vêtements couvrants et amples.
- ✓ Les bébés peuvent dormir sous une moustiquaire imprégnée.
- ✓ J'utilise des diffuseurs d'insecticides à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.
- ✓ Si besoin et si j'en dispose, j'allume la climatisation : les moustiques fuient les endroits frais.

1. La carte d'implantation d'*albopictus* est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/article/moustiques-vecteurs-de-maladies>
2. La liste des produits anti-moustiques recommandés est disponible sur <http://social-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/repulsifs-moustiques>

Pour plus d'information :
www.social-sante.gouv.fr
www.invs.sante.fr

"MOUSTIQUE TIGRE", Aedes albopictus

NUISANCES & MALADIES

Ce qu'il faut savoir sur le moustique
Comment se protéger
Comment éviter sa prolifération



Rédaction : DGS • Conception : DICOM, n° 16 038 • Avril 2016
Crédits : Agence Météo - illustrations Pierre Huillier - avec l'autorisation de l'ARS de l'Océan Indien

Comment limiter le développement des moustiques dans mon environnement ? Adoptons les bons gestes !

Comment les moustiques vivent-ils ?

Le moustique se développe en quatre étapes : œuf, larve, nymphe et adulte. Les larves de moustiques ont besoin d'eau stagnante pour se développer.

Tous les moustiques n'occupent pas la même niche écologique. Le moustique « tigre » est fortement affilé à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Ainsi, le moustique qui vous pique est né chez vous !

Il se développe dans de petites quantités d'eau : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

Parce qu'ils y trouvent :

- ✓ de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant ;
- ✓ des endroits pour pondre dans les eaux stagnantes ;
- ✓ des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques. Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

Pour éliminer les larves de moustiques

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner :

- ✓ petits débris ;
- ✓ pneus usagés : vous pouvez aussi les remplir de terre, si vous ne voulez pas les jeter ;
- ✓ encombrants ;
- ✓ déchets verts.



Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.



Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement :

- ✓ gouttières ;
- ✓ regards ;
- ✓ caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu :

- ✓ bidons d'eau ;
- ✓ citernes ;
- ✓ bassins.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Pour éliminer les lieux de repos des moustiques adultes, pensez à :

- ✓ débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies ;
- ✓ élaguer les arbres ;
- ✓ ramasser les fruits tombés et les débris végétaux ;
- ✓ réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) ;
- ✓ entretenir votre jardin.

CANICULE, FORTES CHALEURS ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 06 00 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.solidarites.gouv.fr • www.météo.fr

C'EST LA RENTRÉE!

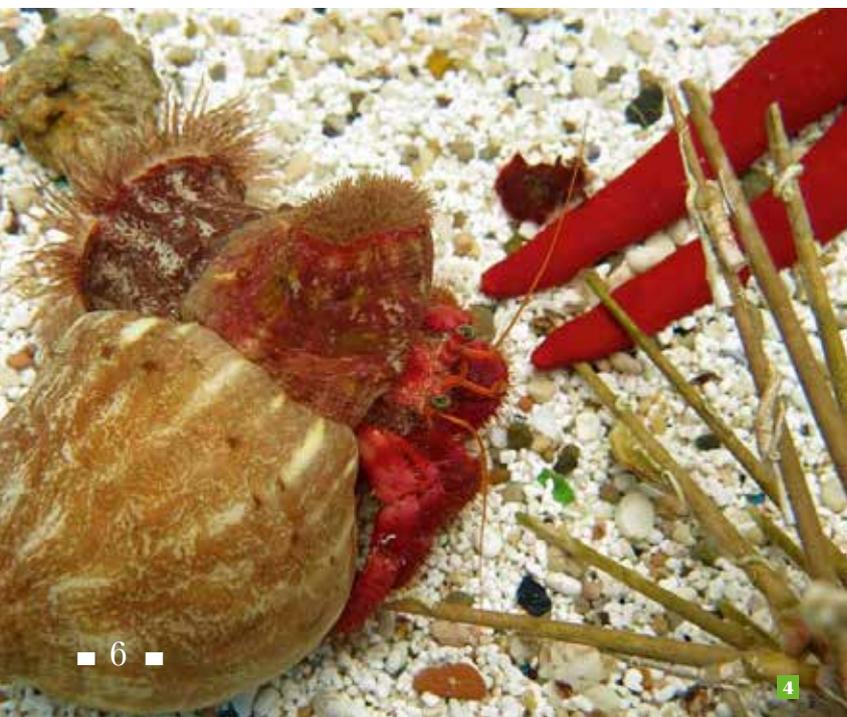


Pour les 2 écoles maternelles :

Rentrée des enfants se fera le lundi 2 septembre. Les petites sections ne déjeuneront pas à la cantine et n'auront pas classe l'après-midi. Les modalités d'accueil seront affichées devant les écoles le 30 août, jour de la prérentrée.

Pour les 2 écoles élémentaires :

Rentrée le 2 septembre pour tous les enfants. Les modalités d'accueil seront affichées devant les écoles le 30 août, jour de la prérentrée.



Retour en images

- 1 Concert de magie mentale de la Compagnie Raoul Lambert
- 2 3^{ème} édition de l'ULTIMATE FIGHT NIGHT
Trophée Marvin Berger
- 3 Attribution à l'association Chapis-Chapos d'un jardin
familial au Gourganon dans le cadre du Mouvement des
Incroyables Comestibles
- 4 Exposition La mer monte au Beausset
- 5 La 4^{ème} édition du Printemps des jardiniers
- 6 Rando-spectacle – Sur le chemin des oratoires
- 7 Signature de la convention avec la crèche Lou Pichoun
pour l'attribution d'une subvention
- 8 Attribution de la 3^{ème} Fleur pour le Label «Qualité de Vie»
Villes et Villages Fleuris Palmarès 2018
- 9 délégation municipale en Italie



ETRE LE PREMIER INVESTISSEUR PUBLIC... ON LE FAIT

Nathalie TOLLARI-MUNOZ, adjointe aux finances

J'ai tenu compte des contraintes imposées par l'Etat aux collectivités, la perte des dotations qui est de plus de 400 000€ entre 2014 et 2019. J'ai également dû faire face aux contraintes en matière de logements sociaux. L'Etat nous prélève une pénalité sur les logements sociaux et une participation qui s'appelle fonds de péréquation intercommunal. Là encore, de 70 000€ en 2014 nous sommes prélevés de 420 000€. Soit au total, près de 800 000 €.

La facilité aurait été d'augmenter les impôts locaux de près de 15 %. Or nous avons fait des choix différents : la maîtrise de nos dépenses et une légère évolution des taux d'imposition. Nous avons révisé en 2015 le taux de la taxe d'habitation de 0.68 point et depuis aucune hausse. Concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties, en 6 ans, nous avons à deux reprises révisé son taux de 2.48 points.

Dans la série des contraintes : mise en place d'un agenda d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dont le coût est de 2 200 000€ (si la Municipalité précédente avait assumé sa part d'investissement dans ce secteur, on aurait eu moins à faire), transfert des compétences jusque-là exercées par l'Etat aux collectivités sans contrepartie financière pour gérer les pacs, les passeports, les cartes d'identité. Enfin, face à un patrimoine fortement dégradé nous avons dû prendre des décisions importantes et financer de gros travaux sans endetter la commune. Ainsi, depuis 2014, nous avons réalisé en fonctionnement et en investissement plus de 60 millions d'€. Pour financer toutes ces dépenses nous avons eu recours à l'emprunt, à des taux exceptionnellement bas. Et nous avons, par notre gestion responsable, ramenée notre dette par habitant de 527€ à 511€. La moyenne nationale des communes de même taille est à 849€. Pour cela, nous avons dû réduire nos dépenses de fonctionnement de 4% : près de 3% sur les frais de personnel, près de 3.5% sur les achats et charges courantes et près de 20% sur le remboursement des intérêts des emprunts.

Constat très positif, Le Beausset a une santé financière saine et confortable qui nous a permis de dégager une capacité financière de plus de 1 000 000€ contre 3 000€ à notre arrivée.

En 2019, pas d'augmentation du taux des impôts, aucun recours à l'emprunt, investissements structurants et autofinancement exceptionnel.

Fanny RIPPET-FAUCI, adjointe à l'urbanisme

PLU : **Sa révision** a été rendue nécessaire pour prendre en compte les nouvelles dispositions du code de l'urbanisme. La procédure prendra fin après adoption

de la révision du SCOT Méditerranée.

Au-delà, **2 modifications** du PLU ont été adoptées en 2016 et 2019 pour permettre la concrétisation de projets dont l'ouverture à l'urbanisation de la zone des Leques pour la construction du programme immobilier Les Vents d'Ange. La seconde concernait le site de l'actuelle gendarmerie pour sa reconstruction, projet en partenariat avec l'intercommunalité.

En parallèle, le PADD a été débattu dernièrement afin de poursuivre la révision. Il a défini 3 grandes orientations : Protéger et inscrire le cadre naturel et agricole au cœur du projet de territoire, conforter Le Beausset autour de son centre-village et conforter l'économie et l'emploi locaux.

La commune a initié l'élaboration d'un schéma directeur de gestion des eaux pluviales en prenant notamment en compte la zone inondable de la Reppe. Son approbation. Autre dossier, la Maison Funéraire pour lequel nous avons poussé la construction car c'est un service indispensable pour notre commune. Elle évitera aux Beaussetans, dans des moments difficiles, de se déplacer à Bandol ou à Ollioules. Sa livraison doit intervenir dans les prochaines semaines. Nous en profitons pour aménager des toilettes publiques accessibles aux PMR et pour agrandir le parking.

Enfin, un travail de fond sur la régularisation d'assiette de voiries a été mené pour améliorer ou élargir des voies à chaque fois qu'il a été possible.

Espace MISTRAL : Des projets de réhabilitation ont été menés pour utiliser ces locaux au mieux mais la structure du bâtiment était défaillante et la sécurité devait primer. En outre, les coûts d'entretien et de fonctionnement étaient exorbitants car tout était à refaire. Au final, c'est tout le bâtiment que nous avons dû fermer pour des raisons impérieuses de sécurité.

Pierre CABANTOUS, conseiller municipal

Nous avons réalisé beaucoup d'opérations de mise en conformité du réseau électrique, délaissé jusque-là : réajustement des puissances d'alimentation des coffrets, remplacement des projecteurs des stades de rugby, de foot et du boulodrome. Pour remédier aux déclenchements intempestifs de l'éclairage public, mise aux normes de 20 armoires électriques en les dotant d'horloges astronomiques.

Pour des raisons de sécurité, mise en conformité l'éclairage de la cour de l'école Pagnol, mise en place des bornes électriques pour les forains Esplanade de GAULLE, mise en sécurité des installations électriques au parking des tilleuls et à l'école Malraux, installation des spots au sol du rond-point de la Libération et de luminaires aux Aires.

Dans un souci écologique et économique toujours, 290 points lumineux ont été transformés pour recevoir des

ampoules à led. Cette opération permet un gain de +50% sur la consommation électrique. Les 94 prises des illuminations de Noël ont, elles, été mises aux normes. Enfin nous avons installé 3 bornes doubles pour recharger les véhicules électriques dont une est PMR. De même nous avons rendu plus performant le dispositif de recensement des anomalies, conforté par un contrat de maintenance.

En matière de sécurité, nous avons implanté 8 caméras supplémentaires depuis 2014. Aujourd'hui nous en avons donc 20 et fin 2019 24 caméras. En toute logique, d'ici la fin de l'année, nous aurons l'autorisation préfectorale de vidéoverbaliser.

FACILITER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX... ON LE FAIT

Nous avons actuellement 802 demandeurs de logements sociaux sur la commune. A notre arrivée, la commune ne disposait que de 57 logements sociaux.

Nous avons décidé en 2015 de conventionner avec l'Etablissement Public Foncier pour rattraper un peu du retard accumulé. L'objectif triennal de réalisation de logements sociaux imposé par l'Etat pour la période 2017/2019 était de 277 logements. A ce jour, nous en comptabilisons 169 ! Nous avons donc pu produire des logements sociaux au cœur du village rues Font Neuve et Victor Rougier pour un total de 42 logements. D'autres projets sont à l'étude ; le site de l'ancienne coopérative agricole rue Rougier pourrait accueillir au minimum 16 logements ; un immeuble situé rue Portalis, pourrait abriter une douzaine de logements, sans compter la prochaine livraison du programme des Vents d'Ange à l'automne avec 65 logements sociaux, 65 logements en accession à la propriété et un immeuble de bureaux. Le projet « Les coquelicots » de 68 logements dont 30 logements sociaux va également voir le jour à la sortie nord du Beausset.

GERER LES EQUIPEMENTS SPORTIFS OUVERTS A TOUS... ON LE FAIT

Franky LAPIERRE, adjoint aux Sports et à la Jeunesse et Philippe CHAREYRE, conseiller municipal

On peut s'enorgueillir d'accueillir nombre d'associations sportives ou non et d'être à la recherche des meilleures conditions d'exercice possibles. La réorganisation du service des Sports et de la Jeunesse a permis plus de facilité dans la gestion des activités : augmentation de plus de 50 % de la capacité d'accueil de loisirs, déploiement de l'activité périscolaire (plus de 800 enfants accueillis), Club Découverte et Ado Bougez-Vous (environ 600 enfants annuellement soit 2400 pour les 4 années), Club de Natation (environ 128 enfants par été soit + de 500

enfants depuis 2014) et mise en place de nouvelles activités, Paddle, Vélo rail, BubbleBump. Cela représente un budget de 140 000 € par an, soit 700 000€ depuis 2014. Deuxièmement, il convenait de procéder à la réfection des différentes structures, de veiller à leur entretien, de planifier les activités, de rafraichir le complexe sportif, de changer le mobilier, de peindre des gradins (coût annuel 228 000€). Mise aux normes en matière de sécurité, d'accessibilité et d'éclairage et divers aménagements réalisés au stade de rugby pour 320 000€, au stade de foot, au boulodrome ainsi qu'au CRAPA qui est en court de réalisation, soit un investissement d'environ 62000€. Ces 5 dernières années, les associations ont pu accroître leurs activités, augmenter le nombre de leurs adhérents, offrir de nombreux sports de qualité. Nous avons impulsé et soutenu les associations pour des manifestations importantes : l'ULTIMATE FIGHT NIGHT, PLAYMOVAR, la compétition de DRONES, la course de vélo organisée récemment au Circuit du Castellet, la préparation de la Spartan Race, le Rallye Tour OPTIC 2000, le point étape du tour de Provence etc...

Soutien moral et logistique mais aussi **soutien financier**. En effet, la municipalité a la volonté de poursuivre son appui financier en faveur des associations qui s'investissent toute l'année. Ainsi, depuis 2014, 373 000€ ont été versés aux associations sportives, dont 74 600€ pour l'année 2019.

Par ailleurs, plus de 70 associations bénéficient de la mise à disposition gratuite de locaux communaux. Le Beausset possède un tissu associatif riche de générosité et de volontariat, j'en veux pour preuve les nombreuses participations des associations aux manifestations municipales telles que la Fête des Associations où plus de 90 associations sont représentées ou le Téléthon...

SOUTENIR LA CREATION D'ENTREPRISES... ON LE FAIT

Eric Bonny, adjoint au commerce et à l'activité économique

Dès 2014, j'ai finalisé le dossier FISAC avec l'association des commerçants du Beausset qui a ainsi obtenu une aide de 3096€.

Nous avons travaillé sur la zone d'activité de la commune. Beaucoup d'entreprises souhaitent s'installer sur Le Beausset mais demandent des surfaces que nous ne pouvons malheureusement pas toujours proposer car nous sommes contraints de respecter les décisions de la Chambre d'Agriculture et ne pouvons pas déclasser des terrains dits « agricoles » au profit d'une zone d'activité. J'ai également travaillé sur une meilleure gestion des différents marchés hebdomadaires qui sont devenus attractifs. A notre arrivée, ils coûtaient de l'argent à la commune car les frais de nettoyage étaient plus impor-

tants que la recette qu'ils généraient. J'ai revalorisé le prix du mètre linéaire avec les forains de sorte à rétablir une balance économique juste.

Afin de rendre plus visible nos commerçants, nous avons signé une convention avec une société d'affichage pour une signalétique appropriée. Nous projetons aussi de mettre en place un Règlement de la Publicité Locale afin de pouvoir intervenir sur les panneaux publicitaires, véritable pollution visuelle. Pour ce qui concerne l'agglomération, c'est la Préfecture aujourd'hui qui en a la compétence.

J'ai accompagné l'ensemble des commerçants pour la mise en place de l'accessibilité dans leurs locaux et défendu leurs dossiers de façon individuelle auprès de la DDTM pour leurs demandes de dérogation.

Enfin, je me suis investi dans les illuminations de Noël car tout restait à faire ! J'ai choisi des illuminations « écologiques », vecteur d'économie.

Monique Mathieu, conseillère municipale déléguée au tourisme

Concernant le tissu économique, nous sommes membre du dispositif LEADER, porté par le PNR Sud Sainte Baume et la Provence Verte. Il permet un appui technique et financier à des projets innovants et structurants pour nos territoires. Je me tiens à la disposition de ceux qui sont intéressés. L'Europe peut vous aider, alors n'hésitez pas à en profiter.

CONTRIBUER A LA TRANQUILITE DE TOUS...ON LE FAIT

Rémy Bénéssia, conseiller municipal

Siégeant au conseil d'administration du collège Jean Giono, j'ai suivi la gestion et la transformation du collège en étant un interlocuteur privilégié.

De plus, j'ai participé aux discussions qui sont à l'origine du partenariat entre la commune et le Circuit Paul Ricard permettant, entre autre, à de nombreuses reprises d'organiser des journées de visites pour les scolaires mais aussi des manifestations sportives.

Je me suis aussi investi dans la protection des populations, notamment avec l'élaboration et la mise en place d'un plan communal de sauvegarde, pour la gestion des populations en cas de crises majeures. Nous sommes ainsi lauréat du pavillon orange. La protection des populations c'est aussi la mise en place d'un schéma communal de débroussaillage en partenariat avec la Police municipale, l'Association des Communes Forestières du Var et l'Office National des Forêts, et la protection des forêts avec le CCFP du Beausset.

De même, nous formons nos agents municipaux et les membres de nos associations aux mesures de prévention de risques avec notre service hygiène et sécurité.

Enfin vous pourrez voir avant la fin de l'année

l'installation d'un nouveau système de barrière anti-véhicules bélier pour mettre en sécurité nos marchés forains et nos manifestations.

ORGANISER DES FESTIVITES TOUT AU LONG DE L'ANNEE... ON LE FAIT

Philippe Marco, adjoint à la culture, au patrimoine et aux festivités.

Nous avons développé une politique culturelle axée sur une programmation de qualité, accessible à tous, enrichie par la participation des structures du territoire comme le collège, la Maison des Frères, les écoles primaires, l'Odel Var tout en s'appuyant sur les acteurs institutionnels : le FRAC, l'Opéra de Toulon, la Scène nationale de Châteauevallon, l'Académie du Var. En janvier 2016, nous recrutons une responsable des services Culture, Tourisme et Animation chargée de la mise en œuvre de ces orientations. En 5 ans, une douzaine d'expositions ont été offertes gratuitement au public, aux écoles, aux élèves du collège, aux résidents de la Maison des Frères. Autre nouveauté, le spectacle vivant s'est installé au cœur de notre programmation avec une vingtaine d'évènements d'envergure. Je rappelle aussi les concerts gratuits, Aioli en 2016, Mickael Jones en 2017, Woodstock Spirit et le Guinguette Hot Club en 2018, Patrick Fiori cet été ; des nocturnes littéraires, des séances de cinéma en plein air, des concerts de l'Opéra de Toulon, des conférences historiques et scientifiques, des contes, des tours de magie, des parades lumineuses, des initiations aux sports sur glace ou à l'art sous toutes ses formes et bien-sûr, la patinoire et la fête foraine. Enfin le dispositif « Hors-les-murs » mis en place depuis 3 ans avec la Scène nationale de Châteauevallon et le Pôle Jeune Public.

RAMASSER DES TONNES DE DECHETS SAUVAGES SUR LA VOIE PUBLIQUE... ON LE FAIT

Gérard Calussi, adjoint aux travaux, aux services techniques et à la régie des eaux

La commune et l'agglomération ont travaillé pour rendre la ville propre : collectes régulières, déchetterie intercommunale ouverte tous les jours, création de points d'apport volontaire avec des containers de tri sélectif ainsi que des containers à canettes. Malgré tout certains continuent de souiller notre cadre de vie. Alors nous verbalisons !

ACCUEILLIR LES ENFANTS A L'ECOLE CHAQUE ANNEE... ON LE FAIT

Laurence Bousahla, adjointe aux écoles et à la petite enfance et Philippe Chareyre, conseiller municipal

Concernant l'accueil des tout-petits : La crèche Lou Pichoun accueille 44 enfants. La micro-crèche Les Fées Papillon propose 10 places depuis février 2018 et Lorenzana 10 places depuis septembre 2018. Avec les assistantes maternelles, c'est une centaine de places qui sont proposées. Conscients du manque de place, nous étudions les projets sérieux qui nous sont soumis comme l'accueil des tout-petits dans un cadre intergénérationnel à la maison de retraite. En complément, l'association Matern'land, a exercé ses activités dans des salles communales mais nous réhabilitons un bâtiment près des écoles afin de pouvoir les y accueillir dès la rentrée de septembre. Un multi-accueil familial et parental a vu le jour sur la commune avec la création de l'association Chapis Chapos.

Concernant les écoles : Concernant les maternelles, depuis 2014, elles sont dotées de 12 ATSEM soit 1 pour chaque classe.

Malgré notre opposition, il nous a fallu mettre en place les nouveaux rythmes scolaires dès notre arrivée alors que rien n'avait été préparé. Nous avons eu une double volonté: la gratuité et des horaires réguliers de manière à pénaliser le moins possible les familles. Les familles ont été satisfaites (coût 160 000€ par an pendant 3 ans). A la rentrée scolaire 2017, il nous a été donné la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours, à la plus grande satisfaction générale.

Nos scolaires ont beaucoup de chance puisque l'agglomération a réalisé ce que nous n'aurions pu faire à l'échelle communale. En effet, le Président a souhaité innover et offrir à tous les scolaires des moyens modernes de réussite en acquérant tablettes et tableaux numériques pour l'ensemble des écoles élémentaires du territoire. Pour les écoles du Beausset c'est donc 22 tableaux et plus de 550 tablettes. La CASSB a prolongé ce dispositif dans les collèges en partenariat avec le Conseil départemental et l'Académie.

Toujours en faveur de nos écoliers, la CASSB a étendu à toute l'intercommunalité l'Ecole du Développement Durable. Ouverte aux élémentaires, elle a ensuite été proposée aux écoles maternelles. Il s'agit de 13 programmes proposés et entièrement financés par l'agglomération.

Concernant les travaux : Nous avons travaillé à la sécurisation des abords des écoles avec l'installation de plateaux traversants et une meilleure signalétique. De plus, des interventions de petite maintenance et d'entretien ont été réalisées par nos services techniques. Et pen-

dant les vacances scolaires sont réalisés tous les travaux d'importance : modification des sanitaires, création d'une rampe PMR, changement de menuiseries,...

Dernier projet en cours, la **restructuration des écoles en 2 phases** : nous avons décidé de regrouper toutes les maternelles dans l'ancien groupe Pagnol et toutes les primaires juste en face. Cette opération (coût 400 000€) s'est effectuée durant l'été 2018 et aujourd'hui les petits de maternelle ont leur dortoir et leur cantine sur place. De plus avec cette nouvelle configuration, nous avons 3 salles de classes supplémentaires. Ce projet nous a permis d'affecter au centre aéré et au périscolaire des locaux plus grands. Nous en avons besoin pour répondre à la demande des familles.

Pour tenir compte des risques terroristes et dans le cadre des PPMS, nous avons équipé toutes les classes d'un système de balise anti intrusion.

Cet été, la 2^{ème} phase des travaux aura lieu avec la création de 2 salles de classe supplémentaires en élémentaire, la rénovation complète de la salle polyvalente, le changement de l'ensemble des menuiseries de l'école élémentaire Gavot, mise aux normes, sécurisation,... pour un coût de 500 000€.

N'oublions pas la réalisation du préau de l'école Pagnol, attendu depuis 25 ans, créé au printemps 2016 pour un coût de 143 000€.

Enfin, rappelons l'épisode amiante aux vacances de Noël 2016 ! Nous avons très vite réagi pour mettre enfants, enseignants et personnels à l'abri de tout risque dès que l'on a eu connaissance du problème. En quelques jours nous avons réinstaller des salles de classe modulaires en attendant les travaux réalisés durant l'été 2017. Le Beausset a investi entre 2014 et 2018 près de 12 000 000€ pour nos enfants.

Après les petits, les plus grands : tous les ans, nous offrons à ceux ayant obtenu la mention très bien au brevet des collèges un chèque cadeau de 50€ et à ceux ayant obtenu la mention très bien au baccalauréat un chèque cadeau de 80€. Et n'oublions pas également le CFA avec qui nous œuvrons tout au long de l'année.

SERVIR LE CITOYEN ET AGIR POUR LA REPUBLIQUE... ON LE FAIT

Irène Giordan, conseillère municipale

Ma première mission est dirigée vers les personnes âgées. C'est une délégation enrichissante de partage avec ces personnes souvent très seules, délaissées. Je les rencontre régulièrement afin de rompre la solitude, de vérifier qu'elles se portent bien, voire pour les aider dans leurs démarches. Ma deuxième action est la gestion des 30 jardins familiaux. Ces jardins sont mis à disposition des familles beaussétanes qui n'en possèdent pas moyennant une participation annuelle

modique. Autre action, je suis déléguée titulaire avec Laurence BOUSAHLA pour représenter la mairie au sein du SIVAAD (Syndicat intercommunal varois d'aides aux achats divers).

Enfin, je suis administratrice au sein du Conseil d'administration de la Maison de Retraite MANON DES SOURCES. De là j'ai rejoint la Direction Départementale de la Cohésion Sociale où je suis chargée de traiter des dossiers de personnels hospitaliers de notre département avec les médecins experts et le représentant du Préfet.

Monique Albérola, conseillère municipale

Nous avons fait le constat que nos cimetières avaient été très mal gérés. Un travail approfondi a été réalisé en reprenant tous les dossiers des concessions trentenaires et cinquantenaires ainsi que les enfeus. De plus, il y a eu la pose de 3 bancs, l'entretien de nos végétaux, le nettoyage et ratissage du gravier dans les allées, la fourniture et pose d'un nouveau columbarium au « Jardin du Souvenir », la pose de 4 panneaux désignant les allées du nouveau cimetière,...Un Plan Général du nouveau cimetière sera fait avec les numérotages des carrés et des allées. Enfin, il y a eu l'acquisition et la pose de nouvelles concessions (10 au total), et de nouvelles seront installées dans le courant de l'année. Il a été créé un point d'eau supplémentaire allée Puccini. D'autres projets sont en cours de réalisation tels que la pose d'un nouveau banc, la réfection du Monument aux Morts avec les anciens combattants et la chambre funéraire.

Rachida Amar, conseillère municipale déléguée à l'aide à l'insertion des jeunes et à l'emploi

Rompre l'isolement des personnes dépourvues d'emploi et les aider dans leurs démarches, accompagner celles qui souhaitent opérer une reconversion étaient nos préoccupations. Nous avons fait revenir la MIAJ au Beausset.

Des forums pour l'emploi, baptisés «Azur emploi» ont été créés sur la commune avec une trentaine d'entreprises disposant d'offres d'emploi et des organismes de formation.

Le Bureau Information Jeunesse, a pour principale mission d'assurer l'information des jeunes dans tous les domaines qui les concernent. Il participe également aux politiques de cohésion sociale par une convention avec la CAF du Var, à travers une présence éducative sur Internet par le dispositif « Les promeneurs du Net ».

Au-delà le BIJ s'est vu rattaché des missions liées à l'emploi. Ainsi il accueille toute personne en recherche d'emploi en lien avec les partenaires locaux : Pôle Emploi, Mission locale, assistantes sociales, PLIE, CEDIS, et les « BME » de l'agglomération. Il propose un accompagnement sur l'outil informatique, l'aide au CV et lettre

de motivation et toute information concernant l'insertion professionnelle. Par ailleurs, le Beausset a été sélectionnée commune-pilote pour l'opération **Tendre vers le plein emploi**. Plusieurs actions et manifestations s'en sont suivies en étroite partenariat avec Pôle-Emploi. Ce LAB EMPLOI a rencontré un franc succès puisque nous avons obtenu 42,33% de retour à l'emploi sur la commune.

Il faut signaler qu'un accueil délocalisé des demandeurs d'emploi Beaussetans a été mis en place au sein des locaux du Pôle Saint Exupéry avec des entretiens personnalisés et des ateliers et une permanence de Pôle Emploi est organisée chaque lundi.

Monique Mathieu, conseillère municipale déléguée au tourisme

Par ses actions, Le Beausset agit pour capter une partie du flux touristique de la région. Ainsi, la Maison du tourisme accueille et informe le public mais ses missions sont beaucoup plus larges. Nous élaborons des brochures que nous présentons lors des grandes manifestations municipales et diffusons en région SUD PACA.

Nous participons à l'élaboration du guide du PNR afin de promouvoir les manifestations phares de la commune en lien avec le patrimoine culturel et naturel. Nous finalisons la création d'un guide touristique « Cahier des vacances » ainsi qu'un plan touristique mis à jour. Enfin, nous travaillons sur une nouvelle version d'un circuit découverte du centre-ville qui sera prêt pour l'été. Nous avons créé des événements tels que Rando-spectacle « chemin des oratoires » et plusieurs actions ont pu être menées : Accès wifi gratuit, jeu de piste familial Randoland, réaménagement de l'accueil, espace de convivialité sur le parvis, signalétique directionnelle de la chapelle du Beausset-Vieux, du chemin des oratoires, du CRAPA et de la Maison du Tourisme, création d'un compte instagram suivi par le département et la région, pour notre promotion.

La Maison du Tourisme accueille des expositions : le circuit Paul Ricard, le PNR de la Sainte Baume, et Noël en Provence...et participe régulièrement à des éductours et autres.

La taxe de séjour est due par les touristes via leur hôtel, camping, location saisonnière,...qui la reverse à la commune. Sa déclaration est obligatoire pour toute personne louant son hébergement même de façon ponctuelle. Le revenu de cette taxe est affecté aux dépenses liées à l'accueil et à la promotion touristique du territoire. Mise en place au forfait en 2017, la taxation est passée au réel en 2019 pour les 3 hôtels de la commune, en outre la période de taxation a été réduite, du 1er avril au 15 novembre.

En 2020, nous avons le projet de passer au réel pour tous les hébergeurs.

Le « Label Vignobles et Découvertes » récompense les territoires viticoles de France engagés pour un accueil de qualité. Il est décerné par Atout France à la destination Provence Sud Sainte-Baume pour notamment la fête de la Sainte Eloi, la rando-spectacle « Le chemin des oratoires » et la fête de l'automne des gourmands et plusieurs professionnels locaux.

Les disciples d'Escoffier nous ont offert deux fauteuils roulants, nous incitant à solliciter l'attribution de la « Marque Tourisme et Handicap » qui valorise un accueil identique et égal pour tous.

Olivier Le Maître, conseiller municipal

Je suis en charge de l'organisation des manifestations patriotiques sur la commune. Nous avons refondé le protocole tout en entretenant des liens étroits avec les associations patriotiques du Beausset et avec notre filleule la flottille 35 F d'Hyères et développons une collaboration active avec le collectif 14-18. On peut noter comme point d'orgue le 11 novembre 2018 où le Beausset a pu célébrer avec éclat le Centenaire de l'armistice avec le passage d'un hélicoptère de la Flotille 35F, la participation des écoles et un public venu très nombreux.

Le monument aux morts de l'Esplanade de Gaulle a été rénové.

Nous travaillons sur un partenariat avec le 519^{ème} Groupe de transit maritime d'Ollioules.

La fermeture définitive de l'Espace Mistral implique le déménagement de la Maison du combattant pour un nouveau local près du complexe sportif.

Nous avons malheureusement eu à intervenir pour les douloureuses manifestations de communion après les dramatiques attentats terroristes ou comme tout dernièrement pour l'hommage rendu aux valeureux soldats membres du commando Hubert.

Enfin nous associons les plus jeunes à ces manifestations. Plusieurs échanges ont eu lieu avec la Flotille 35F ; des militaires sont intervenus dans les classes et nos écoliers ont été reçus sur la base navale et ont participé à une action caritative à Noël au profit des enfants de l'Institut de rééducation fonctionnelle de Pomponia à Hyères.

Philippe Marco, adjoint à la culture, au patrimoine et aux festivités

La municipalité est fière de ses associations et de ces bénévoles qui œuvrent avec compétences et générosités. Plus de 140 associations sont présentes sur notre territoire et proposent de nombreuses activités diverses, intellectuelles, artistiques, sociales, sportives ou encore environnementales,...Pour donner du sens à l'Europe, notre village est représenté par 3 Comités de jumelages: Scheidegg en Bavière, Cetona en Toscane et Terras de Bouro au Portugal,.

Depuis 2014 c'est près de 1800 évènements associatifs qui ont été organisés: expositions, animations, spectacles vivants, chorales, lotos, patinoire, cérémonies, conférences,...

En septembre 2019, plusieurs associations se verront attribuer de nouveaux locaux : l'Ecole de Musique et l'Avenir Musical au «Pôle Musical Marie-José IMBERT», ancien CCAS du Beausset réhabilité, les associations installées au Foyer dans les nouveaux bâtiments réhabilités entre le CLSH et l'école Gavot.

ENTREtenir DES KILOMETRES DE VOIRIE... ON LE FAIT

Gérard Calussi, adjoint aux travaux, aux services techniques et à la régie de l'eau

Les services techniques ont réalisé un travail exemplaire pour améliorer notre cadre de vie. Nous avons ainsi réalisé un grand programme de voirie avec réfection des revêtements et création de pluvial, extension et effacement des réseaux rue Font Neuve, travaux de remplacement de la ligne Haute Tension (HTA), création d'un cheminement piéton desservant le CFA, suppression des branchements d'eau en plomb, création de plateaux traversants, réaménagement de ronds-points avec plateaux traversants. Cet été, création d'un cheminement piéton sur la RDN8 à partir du supermarché Casino jusqu'au Centre technique municipal en partenariat avec le Département

SERVIR DES REPAS A TOUTES LES GENERATIONS... ON LE FAIT

Laurence Bousahla, adjointe aux écoles et à la petite enfance.

Au Beausset, la cantine c'est du fait-maison, préparé dans nos cuisines. Cela a un coût mais c'est bien meilleur et dans le respect de la réglementation qui impose 20% de bio. Pour les enfants des écoles ce sont 535.843 repas qui ont été servis entre 2014 et 2018. Les parents payent une participation par repas de 3.20€ mais le prix de revient réel d'un repas est de 12,50€. De plus, 3400 de ces repas sont pris en charge par le CCAS, soit 16 853 repas depuis 2014.

Philippe Marco, adjoint à la culture, au patrimoine et aux festivités

A ce chiffre s'ajoute celui des repas offerts à nos aînés en fin d'année, qu'il s'agisse du repas de gala pris en commun ou des colis-repas distribués. En 5 ans, la commune aura offert 4 000 repas à nos aînés.

PRETER DES MILLIERS DE LIVRES PAR AN...ON LE FAIT

Philippe Marco, adjoint à la culture, au patrimoine et aux festivités.

En septembre 2016, suite à un arrêté de mise en péril du bâtiment, la bibliothèque est transférée vers le Point bibliothèque, avec une restructuration des missions pour augmenter l'impact de la bibliothèque sur la population et répondre à l'évolution des pratiques. L'accueil du public est centré sur 3 jours, complété par des animations hors-les-murs et des partenariats avec la Médiathèque Départementale du Var. Parmi les nouvelles offres, une tablette est à la disposition des lecteurs pour la consultation de leur compte lecteur et du nouveau portail.

Le service prêts-retours est très actif. Les villes du Beausset, Bandol, Sanary-sur-Mer et Signes ont adopté le principe de la mise en réseau de leur médiathèque, l'offre s'est donc élargie avec 50 000 livres adultes, 40 000 livres jeunesse, 7000 CD et 5600 DVD.

En parallèle, nous avons initié la réhabilitation de l'emblématique Maison des Arts Gabriel de Combret afin d'y installer la Médiathèque et la salle de spectacle modulable. Elle remplira une mission citoyenne, un guichet unique pour les offres de services culturels, sociaux et éducatifs. Ainsi, le bâtiment regroupera le Bureau Information Jeunesse et le Bureau Municipal de l'Emploi.

La Médiathèque sera ainsi ouverte 23h par semaine au public et le budget pour l'acquisition des collections sera doublé. Le projet s'élève à 2 000 000 €.

FOURNIR DES MILLIERS DE M3 D'EAU POTABLE CHAQUE JOUR ... ON LE FAIT

Gérard Calussi, adjoint aux travaux, aux services techniques et à la régie de l'eau

Avant son transfert au 1er janvier dernier à l'intercommunalité, la régie de l'eau a réalisé, en lien avec le SIVU Assainissement, nombre de travaux sur la commune : changements de canalisations, réparations des réseaux défectueux, augmentation des diamètres, recherches de fuites, réparations, alerte faite aux propriétaires dès qu'une consommation est anormalement élevée, entretien des bassins, installation de système de télésurveillance de ces mêmes bassins...Aujourd'hui, à force d'entretien et de réparation du réseau, notre taux de fuite se situe entre 9 et 11% ce qui est un bon score. Du côté de la consommation générale, les efforts de la commune conjugués à ceux de chacun d'entre nous font que l'achat d'eau est en constante diminution. En 2004, la commune achetait 851.000 m3 d'eau, en 2014 714.000 et en 2018 681.000 m3. Précisons également que nous

n'avons pas augmenté le prix de l'eau depuis le début du mandat malgré tous les travaux réalisés ainsi au Beausset, l'eau est à un prix moyen de 1.50 € le m3.

ENTREtenir LES ESPACES VERTS... ON LE FAIT

Monique Mathieu, conseillère municipale déléguée au tourisme

Le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume a été officiellement créé en décembre 2017. Le Beausset appartient donc à ce parc qui rassemble 26 communes des départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Ce parc a pour missions de protéger le patrimoine, de contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie. Une charte forestière vient compléter ce dispositif.

Gérard Calussi, adjoint aux travaux, aux services techniques et à la régie de l'eau

On s'affaire à mettre en valeur notre territoire. Le service Espaces Verts veille sur les nombreux espaces végétalisés et fleuris de la commune, soit 3,5 hectares par l'entretien, la taille, la remise en forme, l'arrosage,... avec le souci des bonnes pratiques environnementales. Nous nous engageons résolument vers des jardins secs ornés de végétaux peu gourmands en eau, résistants et adaptés au climat méditerranéen. Moins de consommation d'eau, plus du tout de recours aux pesticides, passage au zéro phyto bien avant la réglementation nationale, bâches de paillage, larve de coccinelles,... sont autant de pratiques nouvelles respectées par nos services. La végétalisation du village s'est accrue depuis 2015 avec les ronds-points Pompidou et de Lattre de Tassigny, le Square des Demoiselles, le rond-point Miro, les jardinières fleuries réparties dans des suspensions et des vasques qui améliorent grandement le cadre de vie. Nous avons même des espaces et jardinières dédiées à la «nourriture à partager»; une initiative du collectif «Les Incroyables Comestibles » soutenue par la municipalité. Enfin, l'arrosage des balconnières, jardinières et suspensions est réalisé à partir de l'eau tirée du puits de la Ville.

Toutes ces actions, ont séduit le jury du Concours des Villes et Villages Fleuris. En 2014, nous avons 1 fleur, en 2016 on nous a attribué la 2ème et en 2018 nous avons décroché notre 3ème fleur. Quelle satisfaction pour tous les acteurs de ce développement durable et harmonieux de notre commune.

Essor économique

Photographe Olivier

LAFON

A obtenu le titre de PORTRAITISTE DE FRANCE par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image le 6 avril 2019.

Studio de photographie

5 rue Gambetta – 04 98 07 77 97

Ouvert du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h

La petite Provence

Vente de fruits, légumes et produits de Provence

131 chemin des patrières – 06 13 35 38 41

Ouvert du lundi au dimanche de 8h à 19h

INSCRIPTION EN LIGNE DÈS LE 17 JUIN

ZOU!

TRANSPORT SCOLAIRE + BUS ET TRAINS ILLIMITÉS EN RÉGION SUD

110€ PAR AN

zou.maregionsud.fr

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Pour les inscriptions aux transports scolaires des écoles maternelles, élémentaires et collège du Beausset, ainsi que pour les collèges du Vigneret (Le plan du Castellet), collège Raimu (Bandol) et Don Bosco (St Cyr/mer) inscriptions du 22 juillet au 2 août et du 19 au 30 août.

Renseignements au 04 94 05 16 14, 06 67 04 56 02 ou 04 94 05 16 12.

Tribune libre des groupes minoritaires

Le Maire persiste et signe...

Le Maire vient de lancer une « cession amiable d'un ensemble immobilier appartenant à la ville du Beausset », avec date limite de l'offre le 18 juin. Il s'agit de l'Espace Mistral.

Dans l'opacité la plus totale, le Maire poursuit avec obstination son entreprise en prenant le risque de brader cet emplacement unique au cœur du village, tout en ayant refusé de préempter le terrain très proche, jouxtant le jardin des Demoiselles.

La promesse de réclamer au promoteur 250 m2 pour les associations disparaît, au profit d'une mention « locaux destinés à un commerce ou service ».

Aucune obligation sur le nombre de logements à construire ou la surface de jardin à préserver. Au prix du terrain, l'opération risque d'être « juteuse ». Mais sûrement pas pour le Beausset qui manque cruellement d'infrastructures, alors que le Maire prévoit 12000 habitants dans un avenir proche.

Dans une zone où il avait eu la prudence d'installer la possibilité de préemption, lui qui s'autoproclame « Beausset à 200% » (voir article du journal L'Impact), veut vendre notre dernier espace central. Nous aurions préféré qu'il ne le soit qu'à 100% ou même un peu moins, mais qu'il respecte notre patrimoine !

Enfin il a décidé d'adopter, pour le choix du promoteur, une procédure interne sans aucune transparence ! Le Conseil Municipal devra tout de même se prononcer à un moment, sans jamais avoir été informé, avant « l'appel à promoteur ». Le Maire compte sans doute sur la supposée docilité des Elus majoritaires (ce qui reste à prouver), mais en se moquant des plus de 2000 Beaussetains qui réclament la sauvegarde de cet Espace Mistral.

Edouard Friedler, Pierre Rossano : www.lebeaussetrassemble.fr

Chers Beaussetans, chères Beaussetanes,

Tout d'abord quelques mots sur les dernières élections européennes qui montrent encore une fois combien l'esprit et le devoir civique demeurent important dans notre ville...

Nous vous remercions pour cette participation qui situe la commune au dessus du taux de participation national.

En cette fin d'année scolaire 2018/2019, il nous semble opportun que l'équipe municipale en place, dresse un bilan authentique et sincère de cette restructuration des écoles. Nous sommes bien loin des coûts initiaux prévus. Des difficultés persistent notamment lors de la pause méridienne. Or, une délibération a été prise lors d'un Conseil Municipal. Elle met en avant la volonté de l'équipe majoritaire de privilégier une concession de Délégation de Service Public en faveur d'un centre de loisirs sans hébergement. Elle intégrera la prise en charge de la pause méridienne pour les élémentaires, et cela, sans surcoût tarifaires pour les parents. Nous espérons vivement que cette modalité reste inchangée durant les 5 années de cette DSP.

La saison estivale va débuter: quels sont les choix de la municipalité pour dynamiser et animer notre ville durant cette nouvelle saison?

Enfin, le Grand prix de France de Formule 1 aura eu lieu lorsque chacun d'entre vous prendra connaissance de ces quelques lignes. Nous souhaitons vivement que les problématiques rencontrées l'an dernier auront été prises en compte et que des solutions cohérentes, structurées, pensées, auront été apportées. Ainsi le Beausset bénéficiera des avantages de cette belle animation qui doit contribuer à sa découverte. Bonnes vacances à tous.

Christian DES, Régis SOREDA, Clivy VALADY-RIDE Le Beausset en Marche

Décès

02/02/2019	STARCK Arlette veuve GESTER
03/02/2019	BAGUR Mireille
06/02/2019	BORELLI Francine veuve JACQUET
09/02/2019	BOYER Jacques
11/02/2019	DESDOUETS Madeleine épouse COUSON
17/02/2019	PONS Ghislaine épouse MERCADAL
20/02/2019	VIOLA Adolphe
23/02/2019	ROUBAUD Alain
28/02/2019	BRUN Yvonne veuve BORELLI
05/03/2019	COMTE Catherine épouse SOULÈS
06/03/2019	DEGEORGE Chantal veuve HUREL
07/03/2019	DONNET Andrée veuve LAGRANGE
09/03/2019	BEZAULT Nelly
15/03/2019	CHEVALAZ Christian
15/03/2019	ROIZOT Michel
17/03/2019	ANDREINI Jean-Pierre
19/03/2019	GUIDO Marcelle veuve SILVESTRO
19/03/2019	PASCUAL Vicente
19/03/2019	CROISSANT Nicole veuve LORBACH
20/03/2019	THEVENET Francine épouse HANNEQUIN
24/03/2019	MARTANO Jules
05/04/2019	BEAUMONT Charles
07/04/2019	COUSIN Antoinette veuve SAOUT
11/04/2019	NUGUET Gérard
13/04/2019	RICHARD Stéphane
19/04/2019	FERRIANI Patrice
20/04/2019	DEL-FIOL Elise veuve CANAVESE

20/04/2019	SOMMIER Rolande veuve RAFFIER
21/04/2019	PERRET Violette épouse JARRY
26/04/2019	BRANGERIAU Arlette veuve GOURRIER
29/04/2019	MEUNIER Christiane épouse CALIAROS
01/05/2019	RAMPEN Emilie veuve VAN DENDEREN
07/05/2019	MARIGLIANO Antoine
07/05/2019	SQUILLACI Jeannine
07/05/2019	BOUTIN Denise veuve MAREST
10/05/2019	MILLIARD Jean-Luc
14/05/2019	MÜLLER Pia épouse INDERBITZIN

Naissances

JÉANROY Louna	née le 23 mars 2019 à La Ciotat
EL KAABI Lyna	née le 27 mars 2019 à La Ciotat
JOSSE Naëlle	née le 1er avril 2019 à La Ciotat
MUNOZ Serena	née le 08 avril 2019 à Toulon
MAAS Meryl	née le 25 avril 2019 à Toulon
CAPOBIANCO Chiara	née le 06 mai 2019 à Toulon
TACON Kylian	né le 07 mai 2019 à La Ciotat

Mariages

09/03/2019	CHARRE Alex et ABLEKIMOVA Marina
16/03/2019	TITE-GRÈS Laurent et FORNONI Céline
27/04/2019	ZANELLI Christophe et POLLET Emmanuelle



JUIN :

Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23

Grand Prix de France F1 au Circuit Paul Ricard

Vendredi 21 au jeudi 27

Pôle Saint Exupéry : Exposition de peinture de l'association Les Artistes Réunis
vernissage lundi 24 juin à 18 h

Vendredi 21 à partir de 19h30

Place Jean Jaurès : Fête de la Musique
Tuesday at nine Funk-Soul & Full Steam Rock-Pop – de l' Ecole de musique du Beausset. The Shore Breakers, *surf-rock* Howling Zippers, *rock anglais*.

Venez fêter en musique l'arrivée de l'été. Grande manifestation populaire qui célèbre la musique vivante. La soirée au Beausset mettra en valeur nos talents et il y en aura pour tous les goûts !

Par le service Culture, Tourisme, Animation



Samedi 22 à partir de 19h
place Jean Jaurès : soirée Aïoli
« Les cigales se régalent »

Fêtons ensemble le week-end du Grand Prix en nous retrouvant autour de notre plat typique : L'aïoli ! Pour l'occasion, les restaurants vous proposent de vous restaurer musicalement !
Par l'association des Commerçants du Beausset.

Spectacle enfants de fin de saison à partir de 14h, complexe sportif organisé par Sport Evasion/Sport Passion

Lundi 24, de 15h à 19h30

Espace Mistral collecte de sang par les Donneurs de sang du Beausset

Mardi 25 à partir de 18h

Accueil des nouveaux arrivants salle Azur

Mercredi 26 à 17h

Inauguration du Pôle musical

Samedi 29 à partir de 9h

jardin des Goubets : Gala de fin d'année par l'association MJC
Fête de l'Ecole de musique du Beausset à 16h, Espace Mistral

Dimanche 30 à partir de 11h

jardin des Goubets :

Repas Inter-jumelage

par les Comités de Jumelage Scheidegg, Cetona et Terras de Bourous

à partir de 21h, place Jean Jaurès :

«POP TALENTS Live your song»

Concours de chant amateur par l'association Pep Sound

JUILLET :

Les mercredis 3, 17, 24 et 31 juillet de 19h à 22h

place Jean Jaurès

Les Mercredis musicaux

Avec des ambiances musicales très variées pour vous détendre autour d'un verre ou vous restaurer ! Par l'association



Mercredi 10 à partir de 21h

place Jean Jaurès : « Les Alizés »

Chorale harmonique par le Comité Officiel des Fêtes

Mercredi 10 juillet à 18h30

à la Maison du tourisme.

Vernissage de l'exposition

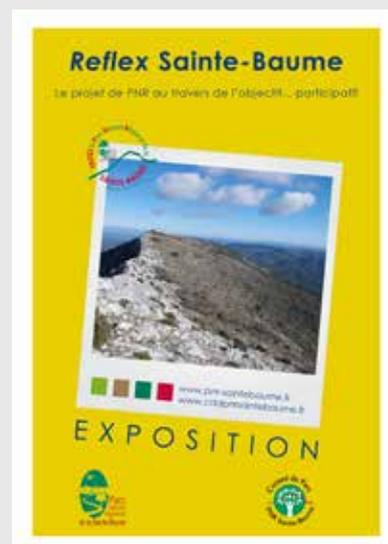
«Reflex Sainte-Baume»,

proposée par Le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume. Plongez au cœur de la Sainte-Baume où à l'abri de forêts séculaires, d'infimes créatures toisent des géants rocheux.

À l'heure où le Parc de la Sainte-Baume entame sa jeune existence, changeons de « Reflex » !

Rencontrez la Sainte-Baume autrement au travers de portraits d'acteurs du territoire et de l'eau sous toutes ses formes.

Jusqu'au samedi 31 août inclus.



Jeudi 11 au dimanche 14

esplanade Charles de Gaulle :

Fête foraine

Vendredi 12 à partir de 21h30

place Jean Jaurès : Soirée DJ.

Par le service Culture, Tourisme, Animation

Vendredi 12 à partir de 19 heures

Domaine de Souviou,

Opéra dans les vignes - manifestation au profit de la lutte contre le cancer par le LION'S CLUB

Samedi 13 à partir de 21h30

place Jean Jaurès : Concert JORGE SO JAZZ 5t et Par le service Culture, Tourisme, Animation



Dimanche 14 à partir de 21h30

place Jean Jaurès : **concert Success Band**
8 artistes et danseuses interprètent en live les titres cultes : madison, rock'n'roll, disco, dance, brésil, reggae, gipsy.
Par le service Culture, Tourisme, Animation



Vendredi 19 à 18h

salle Azur : Vernissage de l'exposition «Olive Tamari, peintre, graveur, poète...» par le service Culture, Tourisme, Animation, l'association des Amis d'Olive Tamari et l'association des Amis de La Cadière.
Jusqu'au 4 août inclus de 10h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h30

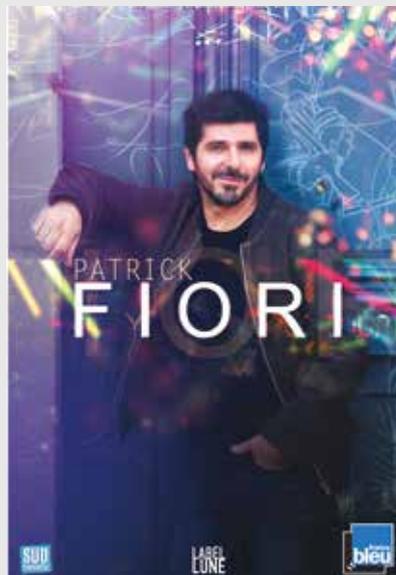
Samedi 20 à partir de 17h
esplanade Charles de Gaulle : **Marché des créateurs.**

En nocturne jusqu'à Minuit, promenons-nous pour découvrir les réalisations originales de nos créateurs locaux ! Par l'Association des Commerçants du Beausset.



Dimanche 21 à partir de 21h

jardin des Goubelets : **Concert de Patrick Fiori**, tournée « Promesse » par le service Culture, Tourisme, Animation et le Comité Officiel des Fêtes.
Tarif 15€



Lundi 22, mardi 23 et mercredi 24 de 17h à 20h

un parc d'activités aquatique sera installé sur le stade de football avec plusieurs structures gonflables ouvert au public à partir de 18h00 par le service des sports - Gratuit

Jeudi 25 à 21h30

jardin des Goubelets: **Cinéma de plein air « The Greatest Showman »** par le service Culture, Tourisme, Animation



Vendredi 26 à partir de 18h

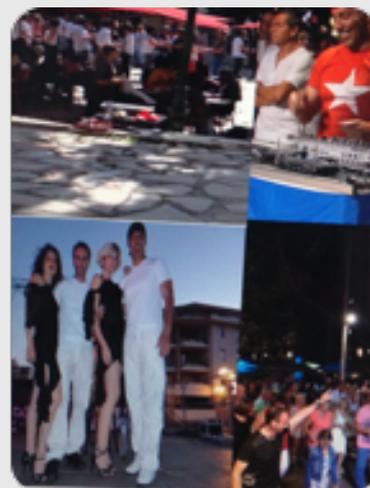
jardin des Goubelets : « La France contre les robots et autres textes », Théâtre itinérant de la Scène nationale de Châteaullon Liberté. Jean-Baptiste Sastre prend la voix de Georges Bernanos pour un portrait sans concession du monde moderne pour un spectacle intime. Par le service Culture, Tourisme, Animation



Loto en plein air à partir de 19h, par l'association touristique Le beausset et ses environs

Samedi 27 de 17h à 00h

place Jean Jaurès : **Bal Latino**. Ambiance «caliente» avec les musiques latines de la troupe Bailame de Ste Anne d'Evenos! Cours et bal, ambiance assurée ! Par l'association des Commerçants du Beausset.



Dimanche 28 à partir de 10h

place Jean Jaurès : **Concert de musique** par l'Avenir musical

AOÛT :

Les Dimanches 4, 11, 18 et 25 août à partir de 11h, place Jean Jaurès : **Ambiances musicales** par le Comité Officiel des Fêtes

Les mercredis 7, 21, 28 et 31 de 19h à 22h

place Jean Jaurès : **Les Mercredis musicaux**. Avec des ambiances musicales très variées pour vous détendre autour d'un verre ou vous restaurer ! Par l'association des Commerçants du Beausset.

MERCI
A LA POPULATION
de participer à la décoration
de leur façade en vert et blanc.

439^{ème} année de Patronage



SANT ALOÏ

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUILLET 2019
AU BEAUSSET



Vendredi 5 Juillet

PLACE CHARLES DE GAULLE

21h30

Soirée Mousse

19h

Moules au rateau

DOU BAUSSET

Ami, chivau, cavalié, Venes, sian jamai proun
pèr garda emé jalousié aquélei bélei tradicién